



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES**

***Procès-verbal***

**de la séance du 25 avril 2018 à 17h15**

**Auditoire A1S059**

**Présents** : D. Picard, T. Bürgi, D. Buchs, E. Huysecom, S. Rudaz, J.-P. Wolf, Y. Velenik, E. Samankassou, P.-Y. Morgantini, S. Gariglio, C. Egger, S. Fischer, O. Poirier, L. Truscello, J. Moser, S. Muller, L. Marques

**1. Excusés et invités**

Excusés : C. Charbonnel, T. Soldati, A. Castillo, X. Perret, L. Guénée, R. Lutz, L. Caricchi.

Invités : J. Lacour, B. Galliot, C. Renner, M. Gander, J.-L. Wolfender, B. Schaller, D. Schaerer

**2. Présentation du Conseiller aux études Xavier Chillier des statistiques sur l'insertion des anciens étudiants, spécialement des docteurs dans le monde du travail**

La présentation est jointe au présent procès-verbal.

**3. Annonce des divers**

Aucun.

**4. Adoption du procès-verbal du 28 février 2018**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (17 oui, 0 non) avec remerciements à sa rédactrice, Gaëlle.

**5. Communications du Président**

Pas de communications

**6. Communications du Doyen**

- Le Doyen indique que les My Science Career Days se sont bien déroulés. Il y a eu très peu d'absentéisme, il remercie tous ceux qui ont participé parmi les étudiants, le service carrière et la Vice-doyenne Galliot.
- Le Doyen indique que presque toutes les demandes soumises à la COINF ont été acceptées cette année. Il signale que la COINF souhaite soutenir prioritairement les projets mutualisés. Il faut donc soumettre en priorité des projets qui pourraient l'être.
- Le Décanat souhaiterait qu'on puisse permettre aux professeurs assistants sur fonds de pouvoir être pré-titularisés toujours sur fonds pour ceux dont le profil est particulièrement excellent, à l'instar d'un professeur assistant DIP avec pré titularisation conditionnelle (constitution d'une commission d'évaluation, puis de titularisation si applicable). Le Doyen est en attente de l'accord du Rectorat.
- Le Doyen rappelle de bien faire attention aux attaques informatiques, car la Faculté de médecine, la DIS et la DISTIC ont été touchées récemment, près de 150 postes de travail ont été infectés. Le Logiciel d'inventaire n'aide pas à combattre ce type de virus.
- Le Décanat avait proposé au Rectorat la nomination de Mme Fabiola Gianotti au titre de DHC 2018. Le Rectorat a accepté cette proposition avec enthousiasme.
- En ce qui concerne les professeurs boursiers, le Doyen indique que l'Université avait proposé au Fonds National 15 candidats. 12 ont été acceptés donc 4 dans notre Faculté (2 en astronomie, 1 en pharmacie et GSM, 1 en sciences de la Terre).

- Le Doyen indique que le nouveau site web de la Faculté des sciences est désormais disponible.
- Le Doyen indique que les nouveaux membres de la Commission de recherche de l'Université (COREC) sont les Professeurs Giamarchi et Baumberger. Ils remplacent les Pr Meynet et Udry.
- Le Doyen indique qu'une délégation de la Faculté des sciences se rendra en Chine dans le cadre de la Geneve Tsinghua Initiative. Le but de ce séjour est de définir les objectifs de cette initiative pour la Faculté des sciences et d'élargir les collaborations.
- Le Doyen rappelle que la Fondation Boninchi accorde un montant maximum de CHF 80'000.- par projet et très exceptionnellement CHF 100'000.- si le projet dépasse 1 million de CHF.
- Le Doyen indique que suite aux dégradations dans le parking souterrain de Sciences III, il y a désormais 4 rondes par jour et un nettoyage par semaine. Des câbles ont également été tirés afin d'installer une surveillance vidéo.

#### **7. Election du président du Conseil participatif de Faculté pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 31 août 2019**

Le Vice-président indique que le quorum est atteint et propose au Pr Huysecom, seul candidat, de se présenter brièvement.

Il est demandé au Pr Huysecom s'il prévoit de faire plus appel au Bureau, notamment sur les dates des séances, sur l'ordre du jour et l'envoi des documents. Le Pr. Huysecom répond par l'affirmative et rappelle que par le passé le Bureau était très actif. Il souhaiterait que cela redevienne le cas.

Il est rappelé que le Vice-président et le Président ne peuvent pas appartenir au même corps. Ce point devra être vérifié. Le cas échéant, le Vice-président démissionnera.

Le Pr. Huysecom indique qu'en cas d'élection positive, il ne pourra pas présider la prochaine séance. Il propose donc de décaler l'entrée en fonction au 1<sup>er</sup> juillet 2019. La proposition est acceptée.

Soumise au vote à bulletins secrets, l'élection du Pr. Huysecom à la fonction de Président est acceptée à l'unanimité (15 oui, 0 non).

#### **8. Désignation des Vice-doyens de la Faculté des sciences pour la période du 15 juillet 2018 au 14 juillet 2022**

*Sous réserve de la discussion au Collège des professeurs du 7 mai 2018*

Le Doyen remercie les Vice-doyens actuels pour leur travail et leur implication dans le Décanat.

Il propose donc pour former son équipe :

- Pre Galliot : s'occupera du Forum carrières, des plateformes, du CILS, du PhD Programm et des Privat-docents.
- Pr Gander : s'occupera de l'enseignement et les étudiants, plus particulièrement les aspects procédures et règlements
- Pr Renner : s'occupera des bâtiments, des Scienscopes et du pôle innovation
- Pr Wolfender : s'occupera du pôle santé et sécurité, du pôle enseignement mais plus précisément sur les améliorations à apporter dans l'enseignement et les nouvelles méthodes pédagogiques, les privat-docents hors pharmacie, la formation continue, l'UFA et l'AGEMEL

Le Doyen précise que le mandat de la Pre Galliot sera d'une durée de 2 ans.

Les candidats s'absentent pour une discussion avec le Doyen.

Il est relevé que c'est une très bonne idée d'élargir le Décanat, car il y a de plus en plus de gros dossiers. C'est également une bonne stratégie d'inclure une personne des sciences pharmaceutiques, notamment car la Section a déménagé sur un autre site, mais aussi parce que la Section est en négociation avec l'Université de Lausanne. Il est également apprécié d'avoir un dicastère orienté dans l'enseignement. Le Doyen rappelle que c'était déjà le cas actuellement, mais que cela n'était pas aussi explicite. Le Pr Wolfender est la personne adéquate, car il est très orienté vers les nouvelles pédagogies.

Soumis au vote à bulletins secrets, les vice-doyens sont élus :

Pr Brigitte Galliot (16 oui, 0 non, 1 abstention)

Pr Martin Gander (17 oui, 0 non)

Pr Christoph Renner (16 oui, 0 non, 1 abstention)

Pr Jean-Luc Wolfender (16 oui, 0 non, 1 abstention)

#### **9. Remplacement de M. Axel Castillo, membre du corps intermédiaire et Mme Léna Hyvärinen, membre du corps étudiants**

Le Vice-président indique qu'aucun candidat ne s'est présenté. Il demande que des propositions soient envoyées rapidement à Lisette Marques.

#### **10. Récolte de l'avis des 3 corps – point de discussion**

Le Doyen rappelle que l'avis des 3 corps est demandé dans le cadre des 1<sup>ers</sup> renouvellements du corps professoral ainsi que pour les MER. La procédure actuelle ne fonctionne pas bien, car elle ne fait pas remonter à la Commission tous les éventuels problèmes. Le Doyen rappelle que ces avis sont importants afin que des mesures soient prises au travers d'une médiation et rappelle la procédure annexée à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Doyen propose que les membres du bureau envoient un questionnaire anonymisé directement à l'ensemble des collaborateurs de leur corps pour la section dont dépend le professeur ou MER en renouvellement. En cas d'interrogation, les membres du bureau pourraient contacter les conseils de section afin d'avoir des réponses. Une discussion s'engage sur cette proposition.

Il est relevé que l'idée du questionnaire est bonne ce qui permettra de cibler toutes les personnes concernées d'une manière uniforme. Les personnes qui ne souhaiteraient pas remplir ce questionnaire ne seront pas obligées de le faire, mais ceux qui le veulent pourraient le faire de manière confidentielle.

Le Vice-président pense que le message qui devrait être transmis est que des sanctions peuvent être prises au-delà des 1<sup>ers</sup> renouvellements et qu'il ne faut pas attendre qu'un professeur soit en renouvellement pour dénoncer des faits. Il faut le faire en tout temps. Le Doyen est d'accord avec ces propos.

E. Samankassou explique qu'un questionnaire est envoyé à chaque corps dans sa section et les informations sont récoltées par les représentants du conseil de section et sont transmises aux membres du bureau. Il n'y a pas d'abus et cela a même été bénéfique pour révéler des problèmes de communication entre un étudiant et son professeur.

Il est proposé que l'envoi du questionnaire soit fait par la Commission des 1<sup>ers</sup> renouvellements et que le traitement des données soit fait par les membres des conseils de section qui transmettront les résultats aux membres du bureau.

Ce point sera présenté lors d'une prochaine séance avec une nouvelle proposition de procédure.

#### **11. Charte du Doctorat ès sciences – point d'information**

Le Doyen indique que la charte a été accueillie très positivement au Rectorat. Le Rectorat souhaite d'ailleurs la généraliser aux autres facultés. Il y aura probablement une autre version lors d'une prochaine séance du Conseil participatif.

#### **~~12. Proposition de modification du règlement d'organisation de la Faculté des sciences~~**

**~~Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 7 mai 2018~~**

~~Pour faire suite à la séance du Conseil décanal du 23 avril 2018, ce point a été reporté aux séances du mois de juin.~~

#### **~~13. Proposition de règlement d'organisation de l'IUFE~~**

**~~Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 7 mai 2018~~**

~~Pour faire suite à la séance du Conseil décanal du 23 avril 2018, ce point a été reporté aux séances du mois de juin.~~

#### **14. Proposition de création d'un Master en astrophysique - Sous réserve de l'accord du Collège des professeurs du 7 mai 2018**

Le Prof. Schaerer présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Il est demandé si l'étudiant qui fait ce Master pourra enseigner à l'IUFE. Le Prof. Schaerer répond par l'affirmative et indique qu'il faudra faire reconnaître ce Master comme étant un Master en physique.

Il est demandé si l'orientation figurant actuellement dans le Master en physique va continuer d'exister. Le Prof. Schaerer répond par la négative, car cela porterait à confusion. Cependant il y aura une période de transition dans laquelle il sera possible de faire les deux, mais dès l'ouverture du Master, l'orientation sera supprimée.

Une incohérence dans le paragraphe de l'admission est relevée. Le Prof. Schaerer indique qu'il s'agit sûrement d'un copier-coller, mais que ce paragraphe sera revu avec le service juridique.

L'entrée en vigueur doit également être modifiée, car il n'y aura pas de cours pour septembre 2018.

Il est demandé si un étudiant en Master en physique pourra prendre des cours du Master en astronomie. Le Prof. Schaerer répond par l'affirmative et précise qu'il y a des interfaces communes.

La liste des cours devra être précisée dans le plan d'études. Le Prof. Schaerer explique que c'est un choix qui leur permettra de mettre en place de nouveaux cours sans devoir passer à nouveau par toutes les voies juridiques. Dans le règlement, il est mentionné que chaque année un plan d'études sera publié et que les étudiants devront choisir dans cette liste.

Soumise au vote, la proposition de création d'un Master est acceptée à l'unanimité (16 oui, 0 non, 1 abstention).

#### **15. Proposition de création d'un Bachelor en archéologie préhistorique et révision du plan d'études du Master en archéologie préhistorique**

Le Prof. Picard présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Prof. Huysecom précise que la volonté de créer un Bachelor est venue du fait que les étudiants devaient suivre une filière d'un Bachelor à la Faculté des Lettres pour pouvoir s'inscrire en Master en archéologie. Ces étudiants font donc un Master en sciences sans avoir de connaissances scientifiques. La création de ce Bachelor permet de régulariser cette situation, la filière à la Faculté des Lettres devant être supprimée.

Soumise au vote, la proposition de création d'un Bachelor est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non)

Soumise au vote, la révision du plan d'études du Master est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non)

#### **16. Proposition de modification du plan d'études du Master bi-disciplinaire, mineure chimie**

Le Prof. Bürgi présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

#### **17. Proposition de modification du règlement d'études général du Doctorat ès sciences**

Le Vice-doyen Gander présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (13 oui, 0 non).

#### **18. Proposition de modification du règlement d'études général de la Faculté des sciences**

Le Vice-doyen Gander présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée à l'unanimité (13 oui, 0 non).

#### **19. Proposition de modification du règlement et plan d'études du Bachelor en biologie**

Le Prof. Picard présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance.

Soumise au vote, la proposition de modification est acceptée (16 oui, 0 non, 1 abstention).

#### **20. Divers**

#### **21. Conclusion**

**22. Apéritif**

**Prochaine séance : 20 juin 2018**

Jean-Pierre Wolf, Vice-président